

Plan de redressement

Appelé « plan d'amélioration » par une direction qui se veut confiante, nous ne pouvons que relativiser cet enthousiasme à l'épreuve des faits ! Bien entendu que des accueils fermés font automatiquement baisser le stock ! Toutefois nous en sommes toujours à plus de 90 000 BT à traiter ce qui ne peut sérieusement laisser croire que seul ce « plan » pourrait sortir l'organisme de l'impasse dans lequel il se trouve depuis des années.

Car on ne peut se contenter de la baisse relative du stock comme seul bilan des fermetures de site.

Les réouvertures sont dramatiques en terme d'accueil pour nos allocataires et de conditions de travail pour le personnel. Plus de 1200 personnes par jour à Gibbes ou Malaval, des affluences « monstres » à Aix, Marignane, Arles ... Et le stock qui remonte inévitablement alors même que nous sommes massivement aidé par ARC (48 TCPF par jour depuis le 18 mars), que les heures supplémentaires ont toujours lieu et que l'amplitude d'ouverture reste réduite ...

Alors le Directeur peut toujours faire des communiqués rassurants, avancer un chiffre de réduction du stock de 46 % dont le calcul n'a pas été donné en Comité d'Entreprise, demander au personnel de poursuivre les efforts ... personne n'est dupe de ces opérations de « com ».

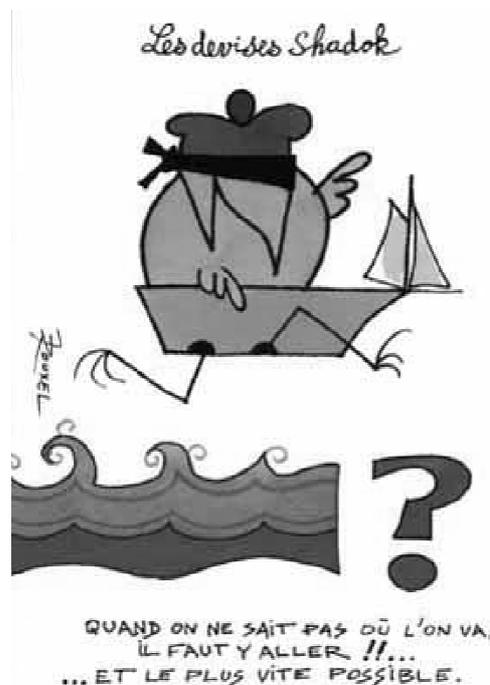
La revendication d'effectifs supplémentaires pour envisager une sortie de crise à long terme reste plus que légitime et se vérifie chaque jour.

Il serait grand temps que notre Direction porte elle aussi cette revendication de manière visible auprès de la tutelle ministérielle ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Présentation du rapport Syndex au Comité d'Entreprise

Suite à plusieurs saisines du personnel notamment des TCPF d'Aix-en-Provence, le CHSCT avait voté une expertise sur les risques psychosociaux à la CAF 13. C'est le cabinet Syndex qui a été désigné par le CHSCT pour réaliser cette expertise étendue à l'ensemble des salariés exerçant une activité en lien avec le public allocataire. Le rapport comprenant analyse et préconisations a été remis le 8 mars. Les élus CGT et UGICT au CHSCT vous en ont fait un compte rendu synthétique par voie de tract en mars.

A la demande du CHSCT, ce rapport a également été présenté au Comité d'Entreprise lors d'une séance supplémentaire le 25 mars 2013, réunion à laquelle cette fois-ci le directeur général a assisté... compte tenu des informations importantes pour la santé du personnel c'était la moindre



des choses. Nous notons au passage un changement d'attitude salubre en comparaison du traitement du Cabinet IRCAF (première expertise ayant eu lieu à la CAF13 en 2009) qui avait eu droit, lui, à être traîné devant les tribunaux par la direction, en vain d'ailleurs.

Les élus CGT et UGICT au Comité d'Entreprise ne peuvent que constater une validation par expertise des remontées qu'ils font, maintenant depuis des mois, à la direction sur la dégradation des conditions de travail du personnel et de l'impact grave sur sa santé. Loin d'être infondées, ces remontées doivent enfin être prises en compte et un plan d'action doit rapidement être mis en œuvre pour faire cesser les risques encourus par les salariés notamment TCPF, TCAT, Cadres de Proximité, SMS et Travailleurs Sociaux. Il en va de la responsabilité pénale de l'employeur.

Il est intéressant de noter que la question de la charge de travail et des effectifs a été mise en préalable à la réussite de toute action de réduction des risques. Là encore, c'est une validation du sérieux des revendications du personnel qui connaît la réalité du travail et de ses représentants qui ne sont pas déconnectés de cette réalité comme le sous-entend trop souvent la direction.

Nous ne nous contenterons donc pas de plantes vertes et de déclarations d'intentions suite à ce rapport, et suivrons, toutes instances confondues, les suites que la direction entend y donner.

Réorganisation de la DSP :

La Direction présente ce dossier pour avis aux élus du Comité d'Entreprise. S'agissant d'une réorganisation, nous avons encore été dans l'obligation de rappeler les textes en la matière : le CE doit, pour se prononcer, connaître l'avis du CHSCT, or, le CHSCT, dont la dernière réunion a eu lieu le 4 mars 2013 n'a pas été consulté sur ce dossier. La Direction prétend qu'il ne s'agit que de simples « réajustements » alors que, de fait, cette réorganisation impacte tous les secteurs de la DSP : changement d'organigramme, création de postes, remplacements, évolution des missions... La Direction accepte au final de respecter la procédure. Un CHSCT exceptionnel se tiendra le 29 avril pour une présentation en CE le 30.

Projet corbeille

Présenté dans ses grandes lignes en février, le projet de refonte des corbeilles a été quelque peu précisé lors de cette séance plénière du CE. La direction le met en place pour « accompagner la réorganisation de l'encadrement des territoires », « contribuer à la maîtrise des charges » et « répondre aux attentes des utilisateurs de terrain ». Effectivement demandée par les techniciens depuis plusieurs mois, la simplification des corbeilles est prévue pour début avril 2013. Dans ses principes de réduction et de stabilisation des dites corbeilles, le projet peut effectivement aider à retrouver du sens au travail. La direction annonce une gestion par UT avec des consignes de travail qui demeurent identiques sur la journée et permettent de voir la réalisation de son travail, ce que le « tout mutualisation » empêchait jusqu'à présent.

Toutefois, la répartition du travail sera de la responsabilité du cadre d'UT en fonction des consignes générales de production. On peut légitimement émettre des réserves sur cette « responsabilisation » voulue par la direction. En effet, avoir des marges de manœuvres dans son travail peut être satisfaisant quand les objectifs sont atteignables. Or, la situation de notre

organisme ne permet certainement pas ce cadre de sérénité... Il faudra donc veiller à ce que cette refonte ne serve pas une concurrence entre UT et une « responsabilisation » inappropriée des cadres de proximité qui ne sont pas décisionnaires de la politique générale de l'organisme (objectifs, moyens, etc...). Nous n'accepterons pas que ce type de projet soit présenté comme solution à la problématique de la charge de travail, et restons engagés dans la demande d'effectifs supplémentaires comme porte de sortie à long terme de la situation très dégradée que connaît l'organisme. C'est pourquoi vos élus CGT et UGICT ont émis un avis « favorable sous réserves » pour ce projet. Nous resterons vigilants pour qu'il serve une amélioration des conditions de travail et une baisse de la pression s'exerçant sur les agents de production. Un bilan après 3 mois de mise en place a été demandé et accepté par la direction.

Prime d'accueil (protocole d'accord d'octobre 2012) :

Après maintes relances de notre part lors des précédentes plénières du CE , nous avons enfin reçu l'agrément de la Tutelle concernant le paiement de cette prime. Les TCPF attendaient cette prime depuis plus de 150 jours pour un rappel de près d'un an. La tentative de notre DG de s'approprier cette mesure en guise de récompense pour les TC PF dans le contexte catastrophique que nous vivons est grossière et ne trompe personne. Cette prime (insuffisante au demeurant) a été arrachée par le personnel gréviste après plusieurs semaines de lutte en mai et juin 2012 , preuve une fois de plus pour ceux qui en doutaient que seule la lutte paye .

Négociations sociales :

A notre demande, et suite aux questions que nous avons posées sur la méthode de recrutement par simulation et sur l'organisation des plages horaires du personnel de la plateforme téléphonique, la Direction s'engage à ouvrir des négociations sociales sur ces dossiers.

Elections professionnelles :

Un moment important dans la vie de l'entreprise, c'est le jour où les salariés désigneront ceux et celles qui les représenteront : Comité d'Entreprise et Délégués du personnel pour trois ans.

Cette année ces élections se tiendront le 13 juin. Nous insistons sur l'importance de ce vote qui permet aux salariés de s'exprimer. La CGT et l'UGICT-CGT présenteront des candidats sur tous les secteurs, votre soutien leur sera nécessaire pour continuer de mener à bien leurs missions de syndicalistes dans la défense des intérêts collectifs et individuels de tous.